

RENTRÉE 2024 : ON VEUT QUE ÇA CHANGE !

Fonction
publique
UTILITÉ
PUBLIQUE

C'est la rentrée et on veut que ça change ! Mais voilà qu'après la fameuse trêve olympique, **l'ancien monde reste aux manettes**. La nomination de Michel Barnier est un très mauvais signal. Partisan de la retraite à 65 ans, d'une politique migratoire dure, ce libéral devrait poursuivre la même politique économique qu'Emmanuel Macron. Pire, il est à la merci du RN qui semble monnayer une non-censure contre une reprise de ses priorités. **Tout recommence comme si rien ne s'était passé le 7 juillet !** Pourtant le résultat des élections législatives a été autant un sursaut républicain pour barrer la route à l'extrême-droite qu'un net désaveu de la casse de notre système social et des services publics du président Macron. **Le déni démocratique est grave. Il est temps que ça change et que ça change pour de bon. Mais rien ne se fera sans mobilisation !**

Un gouvernement démissionnaire qui a poursuivi l'austérité

Le gouvernement Attal, démissionnaire, a continué ses coupes budgétaires pendant l'été. Les lettres-plafonds transmises aux ministères pour préparer le budget 2025 prévoient ainsi 10 milliards d'euros d'économie pour compenser l'inflation. **C'est totalement illégitime, incompréhensible et antidémocratique !** Au ministère du travail ou à la PJJ, tous les recrutements sont gelés pour toute l'année 2024. Tout semble indiquer que Barnier amplifiera l'austérité.

Nous voulons le progrès social !

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un gouvernement qui investisse massivement dans les services publics, qui abroge la réforme des retraites, qui décide enfin de recrutements de titulaires à hauteur des besoins et indexe le point d'indice sur l'inflation. **La CGT travaille à une rentrée sociale offensive** : l'intersyndicale CGT-FSU-Sud appelle à une journée de mobilisation le 10 septembre dans l'éducation et **une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur se construit pour le mardi 1er octobre**. Sans attendre, multiplions les luttes pour la démocratie et la justice sociale. **Les forces politiques et les organisations de jeunesse ont pris leurs responsabilités en appelant au 7 septembre** : le monde du travail pourra ainsi se mobiliser dans un cadre citoyen pour dénoncer le coup de force d'Emmanuel Macron.

Austérité et coupes budgétaires

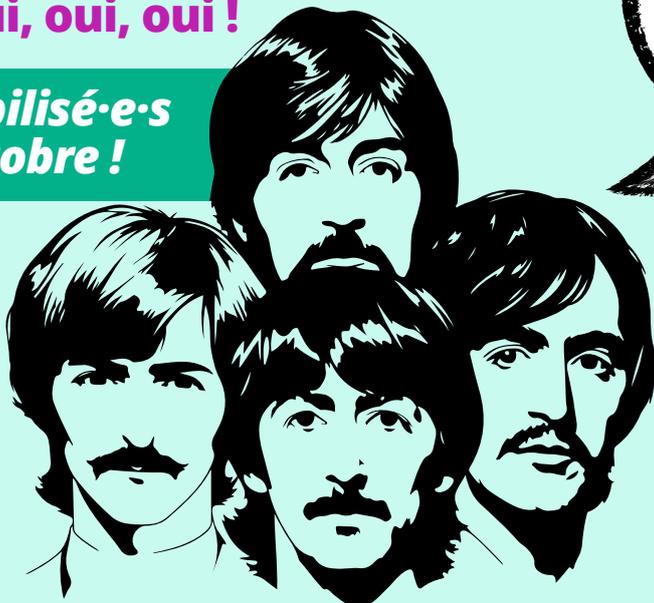
C'est non, non, non !

Service public, hausse des salaires

C'est oui, oui, oui !

**Tous mobilisé·e·s
le 1er octobre !**

Puisque le président n'a pas l'air de comprendre, on va le lui fredonner sur un air des Beatles...



Donc, nous disons **"non"** haut et fort **aux coupes budgétaires et aux réformes rétrogrades** et **"allons-y, c'est le moment"** à :

- l'investissement massif dans le service public,
- aux recrutements d'agents publics,
- au dégel du point d'indice
- à l'abrogation de la réforme des retraites !

Gentilly - toutes nos infos

D'après nos informations, le projet a pris du retard mais suit son cours :

- Décision dite technique, la signature du bail n'était pas suspendue à la nomination d'un ministre
- Gentilly est le seul site avec qui le ministère poursuit la discussion avec droit d'exclusivité réciproque
- L'analyse technique du bail avec option d'achat est longue et explique les délais
- La seule incertitude reste budgétaire dans le contexte mouvant actuel
- Le nombre d'agents concernés par le regroupement aurait été revu à la hausse. S'agit-il d'agents de l'administration centrale ou d'autres établissements ? L'Onisep semble de la partie. Mais combien serons-nous dans l'opération sardines ? Le mystère reste entier.



Pour rappel, la CGT n'était pas demandeuse de ce regroupement de 4 sites (Regnault, Dutot, Avenue de France, Vanves + la DNE). En intersyndicale, elle a bataillé pour une implantation dans Paris intra muros sans diminution de surface.

La pression des personnels a poussé le ministère à retenir le bâtiment le + grand et au pied du métro ligne 14 (Hôpital Bicêtre) : la mobilisation a donc évité des scénarios bien pires. **L'enjeu est désormais de se battre contre la généralisation du flex office et pour des aménagements dignes.** L'Etat fait du télétravail le levier d'une diminution drastique des surfaces allouées aux administrations : **de la nécessité de se mobiliser nationalement pour une autre politique immobilière de l'État !**

Rentrée RH : que faire ?

Entretien pro :

La campagne d'entretiens professionnels se termine le 25 septembre. La bascule sur l'outil Virtuo rend ce délai plus strict que les années précédentes.

• Un outil déterminant dans votre carrière

Evaluation de votre "valeur professionnelle", il vous suit dans votre recherche de poste, pour évaluer votre candidature pour les promotions. Mais il peut aussi vous être utile pour contester un refus de télétravail, une sanction ou une baisse de primes ou a contrario pour négocier une augmentation.

Autrement dit chaque mot compte.

• A quoi faire attention ?

L'appréciation littérale et la cotation "à acquérir / à développer / maîtrise / expert" sont sans doute les points les plus importants avec la présentation de vos missions et la fixation des objectifs.

• Que faire en cas de désaccord ?

Avant de rédiger un commentaire en fin d'entretien, jouer d'abord la conciliation en proposant une nouvelle rédaction. La CGT est là pour vous conseiller ou vous accompagner. Si le désaccord persiste, un recours en CAP s'impose.

En cas de difficulté, la CGT est toujours à vos côtés pour essayer de trouver la meilleure solution !



CIA

Si les CIA sont versés sur la paye de fin d'année (20 décembre), **les montants font l'objet d'un aller-retour entre le SAAM et les directions dans le courant du mois d'octobre.** En général, les chefs de bureau font leurs propositions d'évolution de montant à cette période et en fonction de l'enveloppe allouée. Autrement dit, **si vous voulez discuter avec votre hiérarchie de votre CIA** et que vous n'avez pas abordé la question en entretien professionnel, **septembre est le bon moment.**

Paye : soyez vigilants !

On nous signale certains problèmes récents sur la paye, notamment sur la monétisation des CET, le remboursement mutuelle et les remboursements domicile travail, notamment pour les nouveaux arrivants. Si vous êtes concernés, faites nous signe !



N'hésitez pas à nous contacter !

- ✉ cgteducation.syndicat-ac@education.gouv.fr
- 🌐 <http://cgteducac.fr> ☎ 5.31.38
- 📱 @cgteducac
- 📞 06.65.63.00.42 - Sylvie Aebischer
- 📞 06.16.70.60.37 - Jean de Labrusse